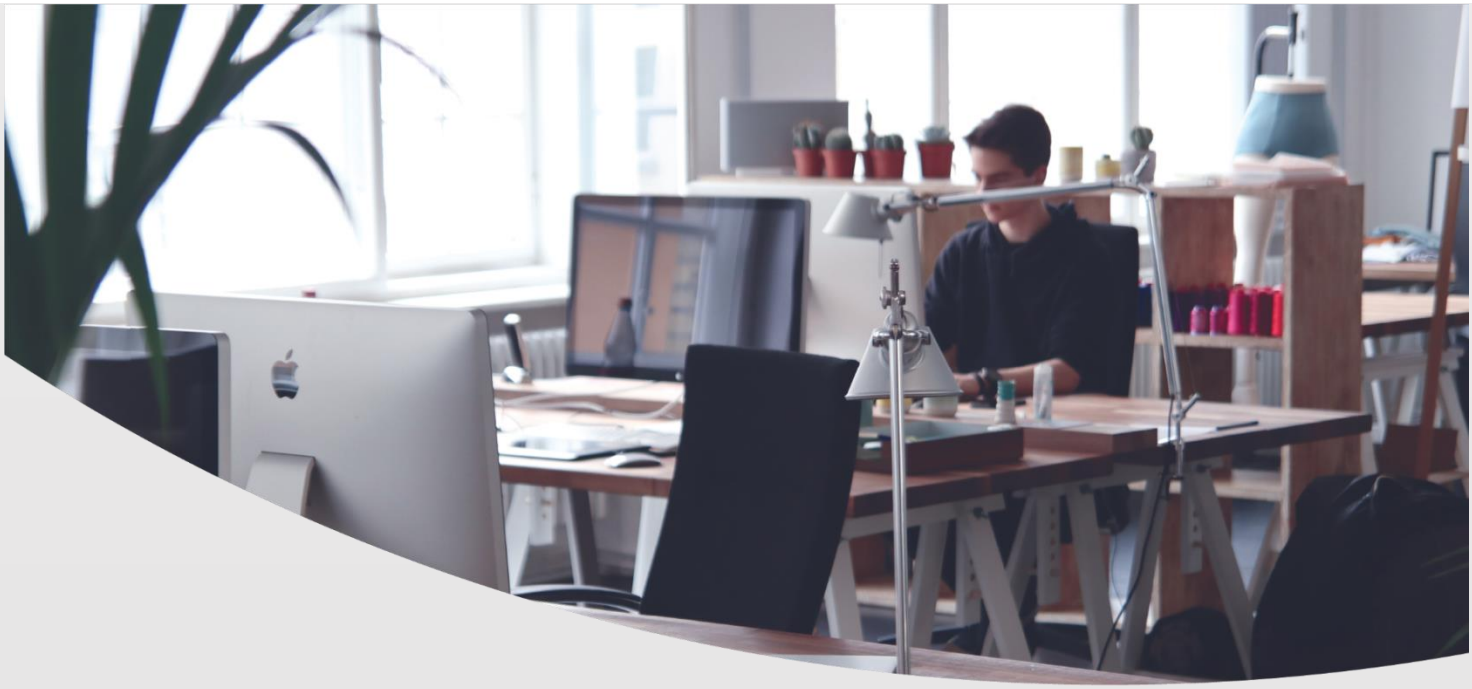

# Observatoire du Risque Génocidaire

21 - Mise en joug systématique du peuple Français.

Réalisé par l'équipe de l'Observatoire du Risque Génocidaire avec la participation des internautes.

Retour

https://www.org-coordination.fr/ postmaster@org-coordination.fr

# O.R.G.

## *Observatoire du Risque Génocidaire*

***Composé de trois volets avec dix items***

**21 – Mise en joug systématique du peuple Français**.

Art 211-1 CP : *Soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe.*

**211 – Mise en danger du peuple Français**

Actes (physiques, psychologiques et moraux) de torture sur le peuple.
Atteinte aux droits naturels et civils (droit de manifestation, dénaturation de la filiation, placement abusif d'enfants sous la férule et l'intérêt financier de l'ASE, placement sous curatelles et tutelles abusives de personnes âgées ou vulnérables, loi sur le don d'organes, marchandisation du corps, dérives de la bioéthique).

Endoctrinement à la « repentance », programmes scolaires orientés, incitation au suicide par des mesures anti-françaises visant à la détestation d'être Français.

**212– Discrimination positive / délit de favoritisme tribal**

Islamophilie institutionnelle. Anticatholicisme et atteinte au droit ancestral, acculturation et endoctrinement au métissage.

Art 211-1 CP : *Transfert forcé d'enfants* ; Art 211-1 CP : *Soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe.*

ORG
Observatoire du Risque Génocidaire

## DEUXIEME VOLET

***2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort***

***21 – Mise en joug systématique du peuple Français.***

***22 – Périls divers***

***23 – Anéantissement***

**#1 mardi 31 décembre 2019 - 12:49 - Puigmal Christophe a dit :**

*Au décès de mon Père, ma mère a reçu le surlendemain l'appel d'une assistante sociale pour l'aider à évaluer ses besoins. Ma mère a catégoriquement refusé et a rappelé qu'elle était sur liste rouge. Elle est allée voir son notaire pour établir son testament afin d'éclairer un homme de loi sur sa vivacité d'esprit en dépit de son âge et a demandé à son médecin traitant de passer un test de la mémoire qu'elle a adjoint au testament dans le cas où quelque chose se mettrait en place pour mettre en doute ses facultés et réussir à la mettre sous curatelle. Elle a vu autour d'elle cette tentative de mettre des personnes âgées sous protection afin de gérer leur patrimoine. Elle s'est donc méfiée. Ouvrons l'oeil en effet car cet Etat prédateur ne reculera devant rien.*

**#2 mardi 31 décembre 2019 - 13:09 - Anne Vareyne a dit :**

*Bonjour Christophe, Votre Maman a bien fait de se faire et de ne pas recevoir l'assistante sociale, car une fois qu'elle est dans la maison, elle commence son rapport et le nombre de faux en*

Observatoire du Risque Génocidaire

## DEUXIEME VOLET


***2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort***

***21 – Mise en joug systématique du peuple Français.***

***22 – Périls divers***

***23 – Anéantissement***

*écriture avec extrapolation du travailleur social est très difficile à contrer ensuite...*
*La toute-puissance des services sociaux est un des leviers de cette politique totalitaire. Il faut témoigner de cette dérive. Alors merci! La vérité doit être dite au Royaume des Francs.*

**#3 mardi 31 décembre 2019 - 13:31 - Anne Vareyne a dit** :

*Erratum "votre Maman a bien fait de se faire très prudente "*

**#4 19 janvier 2020 - 07:44 - Jeannine Chauvet a dit :**
*Il ne faudra jamais oublier Vincent Lambert,supplicié.Les pouvoirs publics ont réussi à manipuler l'opinion avec l'aide de la Presse .Ne plus donner de nourriture et d'eau à une personne dans l'incapacité de le faire est un crime contre l'humanité.*
Ses parents voulaient s'en occuper.Vincent Lambert a donc été assassiné.Le droit des parents a été bafoué C'est un peu comme la "loi" de janvier 2017 qui rend le don d'organes la règle et le refus à préciser alors que le corps est en lui-même de droit incessible

ORG
Observatoire du Risque Génocidaire

## DEUXIEME VOLET


***2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort***
***21 – Mise en joug systématique du peuple Français.***
***22 – Périls divers***
***23 – Anéantissement***

Cette culture de mort,cette inversion des valeurs qu'on retrouve en tout est la marque non pas du droit mais de la violation de l'ordre naturel et pourquoi?Parce que ces idéologues maléfiques et enorgueillie veulent modifier tout ce que Dieu,"l'horloger"on l'appellera comme on voudra a créé. Ces actes mortifères sont donc dans leur essence et leur finalité mauvais, et roulent pour la religion nouvelle qui ne se cache plus :le satanisme,le luceferianisme.
Les handicapés mentaux profonds sont exposés. Ma sœur âgée de 54 ans est handicapée mentale depuis la naissance et je vois les dangers que représente pour elle la loi ELAN de décembre 2018.Cette loi est de faire en fait des économies en fermant les MAS ( maisons d'accueil spécialisées) en les mettant en co-location dans des appartements ( le terme MAS est en train d'évoluer en Migrants-Accueil-Solidarité/J'ai vu que des MAS avaient été réaffectées aux Migrants) .Mon aînée a deux ans d'âge mental et sera mise en danger dans un tel type d'hébergement où on vante le vivre ensemble inclusif et récupère ainsi l'argent personnel de l'handicapé ( les personnes âgées

ORG
Observatoire du Risque Génocidaire

## DEUXIEME VOLET


***2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort***
***21 – Mise en joug systématique du peuple Français.***
***22 – Périls divers***
***23 – Anéantissement***

sont concernées aussi y compris celles qui ont eilzeimer)pour la gestion du logement collectif .On a osé par ailleurs parler à ma mère de ce droit à la sexualité pour ma sœur,ils commencent à parler de la même chose pour les personnes atteintes d'alzheimer...Ils veulent faire entendre la nécessité des aidants sexuels.Ne laissons surtout pas faire ça!Le La mise à mort systémique des handicapés ,et en même temps de les laisser en vie tant qu'ils peuvent créer un marché de l'emploi autour d'eux...c est le même rapport entre Vincent Lambert et ma sœur ? horrible système dans le business du placement des enfants.Ils c est qui? Ceux qui nous gouvernent sont les petits exécutants, ceux qui s'organisent occupent des places insoupçonnées ou vivent dans la plus totale impunité. Bientôt ils nous imposeront un permis de vivre ...
*#Nonausoleilvert*
*https://youtu.be/ltRAupf1Eaq*

**#5 mardi 18 février 2020 - 09:06 - chardon a dit :**
*148 jihadistes vont être libérés en France d'ici 3 ans*
*C'est une monstrueuse épée de Damoclès pendue au-dessus de nos têtes.*

ORG
Observatoire du Risque Génocidaire

## DEUXIEME VOLET


***2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort***
***21 – Mise en joug systématique du peuple Français.***
***22 – Périls divers***
***23 – Anéantissement***

*En 2020, 45 condamnés pour faits de terrorisme vont sortir de prison, au terme de leur peine. en 2021, ils seront 57, puis 46 en 2022.*

*Mais ce n'est pas tout. Les années suivantes, ce sont les condamnés les plus lourds qui vont sortir.*

*Devant les parlementaires de la commission des lois, le procureur national antiterroriste (PNAT), Jean-François Ricard, s'est exprimé clairement : "J'ai une vraie inquiétude. On va remettre en liberté des individus très dangereux." La direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), chef de file de la lutte antiterroriste, évoque aussi "un gros sujet de préoccupation".*

*L'arsenal législatif laxiste fait que des ennemis de la France, qui aurait été jadis traités comme tels – et donc fusillés – sont aujourd'hui considérés comme des détenus de quasi droit commun. C'est une insupportable menace qui se précise contre le peuple français.*

**#6 mardi 18 février 2020 - 09:12 - Anne Varenne a dit :**
*Vous avez raison:ce sont des criminels de guerre*

Observatoire du Risque Génocidaire

## DEUXIEME VOLET


***2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort***
***21 – Mise en joug systématique du peuple Français.***
***22 – Périls divers***
***23 – Anéantissement***

*Non à l'omerta.Ils devraient être passés par les armes.Mais pour cela il faut sortir du déni de guerre. Agissons.*
*Informons sans relâche. Beaucoup de nos faits divers sont en des crimes de guerre.*

## DEUXIEME VOLET


***2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort***
***21 – Mise en joug systématique du peuple Français.***
***22 – Périls divers***
***23 – Anéantissement***

*Livre blanc de l'Observatoire Génocidaire édité le 25 mars 2020*